

# TCAT - CONDITIONS GENERALES DE VENTE PAR INTERNET DE TITRES DE TRANSPORT (JUIN 2015)

## Article 1 – Définitions

La signification des termes utilisés dans le présent document est la suivante :

Client : le client désigne l'acheteur d'un titre de transport se connectant sur le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr).

Vendeur : le vendeur désigne la société TCAT, Etablissement Public à caractère Industriel et Commercial, domiciliée à Troyes, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Troyes sous le n° 780 340 360, ayant son siège social 20, rue aux Moines – BP 20081 – 10901 TROYES CEDEX 9.

Titre de transport : un titre de transport constitue un contrat entre le client utilisateur et le réseau de transport de voyageurs correspondant. Il peut être constitué d'un abonnement ou d'un carnet de voyages.

Carte sans contact : la carte sans contact est le support contenant les titres de transport tels que les abonnements ou les carnets de voyages. Cette carte, appelée carte BUSSEÓ est nominative et personnelle. Elle est délivrée uniquement à La Station TCAT, située rue de la République à Troyes.

## Article 2 – Objet

Les présentes conditions générales de vente Internet (ci-après désignées les "Conditions Générales") sont conclues entre d'une part la Société TCAT, et un Client, dans le cadre de la vente à distance, via le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr), de titres de transport valables sur l'ensemble du réseau.

Le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) est édité par la société TCAT.

Les présentes conditions générales s'appliquent en complément des conditions particulières à chaque type de titre de transport définies par la TCAT.

La commande de titres de transport sur le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) est réservée aux clients ayant pris connaissance des conditions générales de vente dans leur intégralité préalablement à chaque commande : toute commande implique l'acceptation sans réserve par le client des présentes conditions.

Aucune condition particulière autre que celle du vendeur ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du vendeur, prévaloir sur les présentes conditions générales. Toute clause contraire opposée par le client sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au vendeur, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à la connaissance de ce dernier.

Le fait que le vendeur ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales et/ou tolère un manquement par le client à l'une quelconque des obligations visées dans les conditions générales ne peut être interprété comme valant renonciation par le vendeur à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites stipulations. Le vendeur se réserve le droit de modifier unilatéralement les Conditions générales ; les nouvelles clauses s'appliqueront à toutes les réservations effectuées postérieurement à leur entrée en vigueur et seule la nouvelle version fera foi entre les parties.

Il est précisé que les données issues du système informatique du vendeur constituent des écrits au sens de l'article 1316-1 du code civil. Elles font donc preuve entre les Parties et leur sont opposables de la même manière dans les mêmes conditions et avec la même force probante que tout document qui aurait été écrit et signé sur support papier par les Parties.

## Article 3 - Capacité

Le client déclare avoir la capacité de conclure le présent contrat, dont les conditions générales sont présentées ci-après, c'est-à-dire avoir la majorité légale et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

## Article 4 – Champ d'application

Les titres de transport vendus en ligne sur le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) concernent uniquement certains des titres pouvant être chargés sur la carte sans contact à savoir : carnets 10 voyages et abonnements 30 jours.

Sont exclus de la vente en ligne : les titres SOLO-1 voyage, TRIO-3 voyages, abonnements 12 mois, 24 heures, Multi, Abonnement Basic scolaire et les carnets 10 voyages sur supports magnétiques. L'achat des différents titres est subordonné à la délivrance préalable, d'une part, d'une carte sans contact, établie par les agents d'information et de vente de La Station TCAT, rue de la République à Troyes, et, d'autre part, à la nature du profil de l'abonné figurant dans la carte après présentation des justificatifs requis. Le titre de transport délivré et chargé sur la carte sans contact est strictement personnel : il est incessible et non-transmissible, dans la mesure où il est attaché à la carte sans contact.

Les durées de validité des titres de transport sont mentionnées sur les pages descriptives figurant sur le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) et dont le Client déclare avoir expressément pris connaissance.

## Article 5 - Commande

Une fois en possession de la carte sans contact, la passation de la commande se déroule selon les modalités suivantes :

1. Le client s'inscrit sur la boutique en créant son compte.
2. Le client ajoute sa carte dans la boutique.
3. Le client sélectionne le(s) différent(s) titre(s) de transport qu'il souhaite acheter, après avoir consulté leur(s) prix ainsi que les conditions particulières applicables à chaque type de titre de transport.
4. Le client peut à tout moment afficher le panier afin de vérifier les titres de transport sélectionnés, le montant total de sa commande et, le cas échéant, modifier les différentes composantes de sa commande.
5. Lorsque son choix est arrêté, le client sélectionne le bouton "passer la commande" et se trouve dirigé vers le paiement.

## Article 6 – Prix, modalités de paiement et facturation

1. Les tarifs des titres de transport du réseau TCAT sont indiqués en euros.

Les prix sont fixés par le Vendeur et sont consultables sur le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) à la rubrique "titres de transport" pour la période considérée au moment de la commande du client. Le client déclare en avoir pris expressément connaissance préalablement à la conclusion du contrat de vente. Ils sont susceptibles d'être modifiés à tout moment,

mais les modifications ne s'appliqueront pas aux ventes déjà effectuées ou aux abonnements en cours.

Les prix s'entendent toutes taxes comprises.

Les frais de connexion à Internet sont à la charge du client

2. Les modalités de paiement relatives à la commande des titres de transport vendus en ligne sont les suivantes :

Les titres de transport sont payables :

- comptant exclusivement par carte bancaire. Les cartes bancaires acceptées sont Carte Bleue, Visa, Eurocard et Mastercard. Le paiement par carte bancaire s'effectue par l'intermédiaire d'un système de paiement sécurisé utilisant le procédé de cryptage SSL permettant de protéger la transmission des données relatives aux moyens de paiement. Le vendeur ne conserve dans aucun cas les coordonnées bancaires liées aux paiements effectués par les clients.

## Article 7 - Confirmation de la commande

La validation du paiement donne lieu à l'établissement d'une facture transmise à l'adresse électronique du client.

Dès l'envoi de ce courriel au client, la commande est réputée ferme et définitive.

En conséquence, aucune modification de la commande ne pourra intervenir postérieurement à l'envoi dudit message électronique. Il est recommandé au client de conserver et/ou d'imprimer ce message électronique car celui-ci constitue une preuve de sa commande. Le refus de l'autorisation de débit du compte bancaire du client par sa banque entraîne l'annulation du processus de commande. Les frais en découlant restent à la charge du client, le vendeur se réservant la possibilité d'engager toute action à l'encontre de ce dernier.

## Article 8 – Chargement et Rechargement des titres de transport

Le chargement des titres de transport sur la carte sans contact sera effectif au plus tard 48 heures après la confirmation de la commande adressée par courrier électronique au client.

Le chargement définitif des titres de transport sur la carte sans contact nécessite la validation de la carte sans contact par le client sur les appareils de contrôle prévus à cet effet et installés à bord des autobus.

## Article 9 – Utilisation des titres de transport

Les conditions d'utilisation des titres de transport sont consultables sur le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) à la rubrique "titres de transport".

## Article 10 – Droits de rétractation

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux prestations de transport de passagers (article L121-16-1 du Code de la consommation). En conséquence, les prestations commandées sont exclusivement soumises aux conditions d'annulation et de modification prévues aux présentes conditions générales.

## Article 11 – Disponibilité du service

Le service de rechargement BUSSEÓ en ligne est accessible en ligne sur le site Internet [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr) 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Le Client reconnaît expressément que les différences de capacité des différents réseaux et des sous réseaux de l'Internet, ainsi que l'afflux de connexions par les Clients à certaines heures peuvent allonger les délais de transmission d'informations. En conséquence, la responsabilité de la TCAT s'agissant de tout délai relatif à l'échange et la transmission d'informations par voie électronique est expressément limitée à la sortie de ses routeurs IP installée chez elle. En aucun cas, la responsabilité de la TCAT ne pourra être recherchée si son serveur permettant l'échange des Services devait être indisponible pour des raisons échappant raisonnablement à son contrôle telles que, notamment, défaillance du réseau public de distribution d'électricité, grève dudit réseau, défaillance ou grève des opérateurs publics ou privés dont dépend la Banque pour assurer la connexion au réseau, guerres, émeutes, tempêtes, tremblements de terre. La TCAT pourra également interrompre les échanges par communication électronique relatifs aux présents services à des fins de maintenance de ses propres infrastructures réseaux. Dans ces conditions, la TCAT ne saurait garantir un fonctionnement du Service sans interruption durant ces périodes et décline toute responsabilité à ce titre, le Client renonçant expressément à se prévaloir d'une quelconque indemnité pour les éventuels préjudices directs ou indirects pouvant résulter d'une interruption de service.

## Article 12 - Informations nominatives

En application de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande.

Les données nominatives recueillies par le Vendeur dans le cadre du traitement des commandes ne sont pas transmises à des entreprises extérieures.

Toutefois, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations le concernant. Sur demande, elles peuvent lui être communiquées et, en cas d'erreur ou de modification, être rectifiées.

Toute demande en ce sens devra être formulée par écrit et adressée à TCAT – 20, rue aux Moines – BP 20081 – 10901 TROYES CEDEX 9 ou déposée directement à La Station TCAT, rue de la République à Troyes.

## Article 13 – Service Clientèle

Pour toute information ou réclamation, vous pouvez vous rendre à La Station, rue de la République à Troyes, ou contacter - Par téléphone : Allô TCAT 03 25 70 49 00 - Par courrier : TCAT 20 rue aux Moines BP 20081 10901 Troyes cedex 9 - Par internet : site [www.tcat.fr](http://www.tcat.fr).

## Article 14 – Communication

Le client accepte de recevoir, à titre exceptionnel, par courrier ou par mail des informations concernant le réseau TCAT et ses services.

## Article 15 – Différends et attribution de juridiction

Les présentes Conditions Générales de vente sont régies par le droit français.

Tout litige né de l'application des Conditions Générales de Vente relève de la compétence des juridictions françaises.